

Les réserves ont un besoin impérieux de routes meilleures que le gouvernement devra construire à ses propres frais ou grâce aux efforts communs des autorités fédérales, provinciales et municipales.

Personne ne peut continuer à croire, de nos jours, que l'homme blanc est supérieur à l'Indien ou que le statut de ce dernier est naturellement inférieur. A tout le moins, nos lois ne trahissent guère ces idées et bon nombre d'entre elles figurent dans nos statuts pour le bien et la protection des Indiens. Toutefois, certaines de ces lois commencent à causer du ressentiment et de l'insatisfaction au sein de la population indienne. Cela provient de ce que les Indiens n'ont aucune voix au chapitre dans l'élaboration de la politique des gouvernements et qu'ils trouvent moins que leur juste part d'avantages dans les lois. Pour surmonter ce ressentiment et ce mécontentement, il faudrait donner aux Indiens l'occasion de recevoir une part des largesses découlant des politiques gouvernementales. Par exemple, l'Indien devrait pouvoir obtenir des prêts aux termes de la loi sur le crédit agricole et recevoir toutes les prestations prévues dans le domaine de la santé et du bien-être. On a accompli des pas de géant dans le domaine de l'instruction, mais il reste beaucoup à faire et il faudrait faire beaucoup pour relever les conditions de vie dans les réserves au point que l'Indien puisse être du même niveau social et économique que les habitants des collectivités qui l'entourent.

L'Indien est plus instruit aujourd'hui qu'il ne l'a jamais été. Il veut faire de sa réserve un endroit où la vie est meilleure et il est disposé à agir, pourvu qu'on lui offre des occasions convenables. Je crois également que nos lois devraient prévoir la participation indienne à l'industrie touristique. Il faudrait élaborer des programmes pour aider les Indiens de la réserve située près de Fort-William. Il y a d'ailleurs d'autres endroits où une aide semblable serait utile. A Fort-William, par exemple, il y a une montagne qu'on appelle le mont McKay et il serait, à mon avis, possible d'exploiter ce site magnifique pour attirer les touristes. Ce serait peut-être là un moyen d'atteindre l'objectif d'un milliard de dollars pour l'industrie touristique qu'espère le ministre du Nord canadien et des Ressources naturelles (M. Dinsdale) pour 1967. Le principal objectif pour la célébration du centenaire serait d'arriver à ce montant considérable. Mais pour y arriver, il faudra autre chose encore qu'une foire internationale. Nous devons concerner nos efforts pour permettre au Canada d'offrir dans toutes ses régions, des attractions aux visiteurs, et je pense que la mise en valeur de cette montagne par la tribu des Ojibway

du lac Supérieur, par exemple—et il y en a d'autres—pourrait devenir une attraction majeure pour ceux qui franchiront la frontière, comme pour bon nombre de Canadiens.

Je recommande ce projet, pour étude, au gouvernement. D'autre part, ce serait un source d'emplois pour les habitants de la réserve, ce qui compenserait en partie la négligence dont ils ont été l'objet par le passé. Certains prétendent que l'isolation dans laquelle vivent les habitants des réserves est une des causes du sentiment qu'ils ont d'être négligés. Peut-être faudrait-il attribuer en partie cette isolation à une négligence, qui ne devrait plus exister de nos jours.

Mais, malgré cette négligence de la part des hommes blancs, l'apport des Indiens à notre expansion et à notre développement national se révèle important. Des milliers d'entre eux ont servi sur tous les théâtres de guerre pendant les deux conflits mondiaux. Les Indiens ont également travaillé dans les industries de guerre, sur les voies ferrées et dans les fermes pendant les hostilités. Ils ont fourni également un magnifique apport aux arts, dans le domaine de la peinture et de la sculpture sur bois, ainsi que dans le domaine athlétique. Il y en a peu qui se rendent compte que les Indiens ont contribué également au domaine des aliments dont se nourrissent les blancs. En effet, nous avons reçu d'eux les fèves, les courges, les pommes de terre blanches et sucrées et le sucre d'érable, et pourtant nos gouvernements ont été lents à reconnaître nos responsabilités à l'égard de notre population indienne, pour ne pas dire qu'il ne l'a jamais appréciée.

Monsieur l'Orateur, l'adoption de ce bill, qui assurerait aux Indiens des avantages dont bénéficient tous les autres Canadiens, constituerait une appréciation tardive de leur importance, toute petite soit-elle. J'exhorte tous les honorables députés à voter en faveur de ce bill. Un vote en faveur de ce bill est un vote en faveur de la justice. Ce serait un vote qui encouragerait un grand peuple à apprécier les bienfaits, parfois considérés douteux, que les Blancs ont apportés au continent nord-américain il y a environ quatre siècles.

(Texte)

**M. Gilles Grégoire (Lapointe):** Monsieur l'Orateur, l'honorable député de Roberval (M. Gauthier), qui a dû se rendre dans sa circonscription, en fin de semaine, pour rencontrer ses électeurs, m'a demandé de me faire son porte-parole lors du débat sur le bill que nous étudions présentement.

Monsieur l'Orateur, si je participe au débat sur le bill n° C-22 présenté par l'honorable député de Port-Arthur (M. Fisher), ce n'est certes pas pour l'étouffer! Bien au contraire, j'appuie de tout cœur une telle proposition.